



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8792<sup>e</sup>** séance

Jeudi 10 juin 2021, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Jürgenson . . . . .	(Estonie)
<i>Membres :</i>	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hunter
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy/M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M. de Rivière
	Inde . . . . .	M. Tirumurti
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
	Kenya . . . . .	M. Kimani
	Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Buenrostro Massieu
	Niger . . . . .	M. Abarry
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . .	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> Prince
	Tunisie . . . . .	M. Ladeb
	Viet Nam . . . . .	M. Dang

## Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

#### **Union européenne**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Borrell Fontelles.

**M. Borrell Fontelles** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité pour parler du rôle de l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme les membres du Conseil le savent bien, nous vivons dans un monde où la demande de solutions multilatérales est beaucoup plus importante que l'offre. Il y a un grand déséquilibre, et nous voyons plus de divisions, plus de parasitisme et plus de défiance que le monde ne peut se permettre. Le multilatéralisme fondé sur des règles est un terme que nous comprenons bien à l'ONU et à Bruxelles. Cependant, ce n'est pas une expression simple, et notre travail consiste à la rendre vivante pour les gens ordinaires.

Nous avons besoin d'une coopération mondiale fondée sur des règles agréées, car l'alternative est la loi de la jungle, qui ne permettra pas de régler nos problèmes. Chaque jour, nous voyons ce que coûte l'absence d'action multilatérale : accès réduit aux vaccins, action climatique insuffisante et des crises de paix et de sécurité qui s'enveniment. La cause profonde est la montée des politiques de pouvoir et des rivalités idéologiques, ce qui entraîne une érosion de la confiance. Nous devons nous attaquer à ce déficit de multilatéralisme et lutter contre les approches sélectives et égoïstes dans ce domaine.

L'Union européenne reste attachée à l'ONU et au multilatéralisme fondé sur des règles. Le cœur de notre stratégie est de protéger, de réformer et de construire un

multilatéralisme adapté à ses objectifs. Les plus grands changements intervenant dans le monde d'aujourd'hui découlent des nouvelles technologies, qui peuvent être à la fois perturbatrices et émancipatrices. Il suffit de penser à l'intelligence artificielle, aux mégadonnées et à l'informatique en nuage ou encore au génie génétique, aux armes autonomes et à la surveillance. L'une des plus grandes questions auxquelles nous sommes confrontés est de savoir comment garantir que les règles dont nous avons tant besoin pour régir ces technologies émergentes reflètent les valeurs consacrées par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Si tel n'est pas le cas, ces technologies seront utilisées contre les individus et les communautés dans un scénario cauchemardesque.

Nous savons tous que la prévention des conflits et la consolidation de la paix sont essentielles. Nous devons travailler avec les pays à risque avant que les conflits n'éclatent et nous devons bâtir une paix durable après les cérémonies de signature. La paix doit être durable, et une paix durable nous oblige à être inclusifs, en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes.

Nous voici dans la deuxième année de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Commencée il y a deux ans, elle a mis en évidence la fragilité de notre monde hyper mondialisé et interdépendant, et nous devons en tirer des leçons plus globales sur la manière dont la santé et la sécurité humaines et la santé et la sécurité de la planète sont liées. Là où la politique nous a donné des impasses et des divisions, la science et la coopération nous ont fourni une stratégie de sortie, et elle a pour nom la vaccination. À l'Union européenne, nous sommes de fervents promoteurs du multilatéralisme en matière de vaccins, et en son centre se trouve le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Pour l'Europe, cela signifie que l'Union européenne et ses États membres ont contribué plus de 2,8 milliards d'euros au Mécanisme COVAX, et que nous avons exporté plus de 240 millions de doses de vaccins vers 90 pays – plus que toute autre région. Le Conseil européen a décidé de faire don d'au moins 100 millions de doses aux pays à revenu faible ou intermédiaire avant la fin de l'année. Mais cela ne sera tout de même pas suffisant. Nous demandons donc à tous les acteurs de lever les restrictions à l'exportation des vaccins et de leurs composants. N'oublions pas que l'Afrique importe 99 % de ses vaccins. Cela doit changer. L'Union européenne s'associe à l'Afrique et à l'industrie, grâce à un financement initial de 1 milliard d'euros, pour renforcer les capacités de production de vaccins, de médicaments et de technologies de la santé.

Au-delà de la pandémie, nous savons que les changements climatiques et les pertes de biodiversité ont atteint des niveaux qui menacent notre existence même. Les deux grands sommets des Nations Unies qui se tiendront dans le courant de l'année, à Kunming et à Glasgow, devront déboucher sur des actions déterminantes, et ce sera là une véritable mise à l'épreuve pour le système multilatéral. Il faut que ces sommets produisent des résultats concrets, à la mesure de l'ampleur et de l'urgence du problème. Le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer sur le climat, la santé et leurs liens avec la paix et la sécurité. Pour augmenter les chances de succès de ces deux sommets, j'espère que le Conseil de sécurité adoptera une résolution sur le lien qui unit changements climatiques et sécurité, lien de plus en plus manifeste, en particulier dans certaines régions du monde.

L'an dernier, j'avais déclaré qu' « En cette période de crise mondiale, nous avons besoin d'un Conseil qui soit en mesure de prendre des décisions critiques, et non d'un Conseil qui est paralysé par des veto et des luttes politiques internes » (voir S/2020/489, annexe I). Hélas, un an plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Au cours de l'année écoulée, nous avons vu de nouveaux conflits éclater, comme au Tigré, des conflits plus anciens reprendre, comme au Myanmar, au Haut-Karabakh, ou entre Israël et la Palestine, et des violences chroniques se poursuivre, en République démocratique du Congo et au Yémen, pour ne citer que quelques exemples. Pour toutes ces situations, nous avons besoin que le Conseil de sécurité prenne les décisions qui s'imposent. Des vies humaines sont ici en jeu. Le prix de l'inaction sera payé en conflits non réglés, en aide humanitaire non livrée et en vies perdues.

Siéger au Conseil de sécurité est une grave responsabilité, politiquement et même moralement. La Charte des Nations Unies a donné au Conseil le pouvoir suprême en matière de paix et de sécurité. Pour l'Union européenne, il n'y a pas d'alternative acceptable. Il n'existe aujourd'hui aucune autre organisation vers laquelle nous puissions nous tourner. Le Conseil de sécurité doit donc apporter l'appui et la protection dont dépendent les populations dans les zones de conflit. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour accompagner son appui tardif, mais unanime, à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, d'un engagement total en faveur de sa mise en œuvre, car c'est précisément la mise en œuvre qui importe.

L'Union européenne a été et reste un fervent défenseur de l'ONU, dans les trois piliers de son action. Nous l'avons déjà dit à maintes reprises, et nous

le pensons. Cela étant, notre appui ne s'exprime pas uniquement en paroles – même si c'est important –, mais également en termes financiers, en termes humains et en termes politiques. Nous collaborons avec des missions des Nations Unies sur de nombreux théâtres. Nous comptons 17 opérations et missions qui contribuent aux objectifs des Nations Unies selon des mandats des Nations Unies, et 13 de ces missions opèrent aux côtés d'une mission des Nations Unies. En outre, nous sommes en train de définir notre prochaine série de priorités conjointes à l'Union européenne et l'ONU en matière d'opérations de paix et de gestion de crises, afin de renforcer notre coopération et de maximiser notre incidence.

Il va sans dire que nous sommes pleinement attachés aux objectifs de développement durable. Et nous nous fondons sur la conviction qu'une sécurité véritable implique que les populations puissent jouir de leurs droits et de leurs libertés. Nous serons toujours aux côtés de celles et ceux qui demandent le respect de leurs droits universels, en encourageant parfois de graves dangers, comme à Hong Kong, au Venezuela, au Myanmar ou ailleurs. Dans de nombreux cas, face au refus des gouvernants de respecter les droits fondamentaux des populations, nous avons dû imposer des sanctions. Les sanctions ne sont jamais une fin en soi ; elles sont un outil permettant d'inciter à respecter les droits universels. Nos sanctions sont ciblées et n'entravent pas l'acheminement de l'aide humanitaire.

Qu'il me soit permis d'évoquer certains exemples concrets dans lesquels l'Union européenne est profondément mobilisée et où il nous faut d'urgence obtenir des résultats.

En premier lieu, je voudrais parler de l'exemple le plus dramatique : la situation récente entre Israël et la Palestine. Le mois dernier, nous avons assisté à une considérable escalade, accompagnée d'un coût humain énorme, et nous devons à présent faire fond sur le cessez-le-feu pour reprendre des négociations axées sur la solution des deux États, objectif si souvent mentionné. Rappelons que sécurité n'est pas synonyme de paix. La sécurité peut être obtenue au prix de lourds efforts, mais à elle seule, la sécurité n'apportera pas la paix. Un statu quo intenable est susceptible de se transformer encore et encore en un nouveau cycle de violence. C'est pourquoi un règlement négocié est urgent ; c'est même le seul moyen de faire en sorte que Israéliens et les Palestiniens puissent bénéficier de leurs droits et de la sécurité ; et les deux peuples le méritent. Pour accompagner les parties, nous devons relancer le Quatuor, ce que nous tentons de faire.

En ce qui concerne la Syrie, nous marquons cette année le dixième anniversaire de la guerre dans le pays. Au fil de dix années, le régime syrien et ses soutiens ont laissé le pays en ruines. Compte tenu de la situation humanitaire dramatique, il est impératif que le mécanisme transfrontière soit maintenu, et j'appelle les membres du Conseil de sécurité à le renouveler en juillet, sans abaisser le plafond du transit transfrontalier autorisé.

Quant à la Libye, des progrès importants ont été réalisés – un miracle, peut-être – avec le Gouvernement d'unité nationale. Mais le cessez-le-feu reste fragile et doit être appuyé par un robuste mécanisme de surveillance, de sorte que les élections puissent se dérouler dans des conditions optimales en décembre, comme prévu. L'Union européenne a proposé son appui. Nous nous félicitons du récent renouvellement unanime de l'embargo sur les armes, ainsi que de l'autorisation des inspections et de la saisie des cargaisons illégales en haute mer. Nous contribuons également à l'embargo sur les armes, avec l'opération opération militaire IRINI de l'Union européenne en Méditerranée, qui poursuivra son action s'agissant d'appliquer l'embargo. Mais nous devons nous concentrer davantage sur la question du retrait des combattants étrangers et des mercenaires de Libye, afin d'éviter la déstabilisation de toute la région.

Et puisque je parle de déstabilisation à partir de la Libye, le Sahel vient immédiatement à l'esprit. Le Sahel et la Corne de l'Afrique sont la clef de la sécurité africaine. Notre stratégie révisée est fondée sur la nécessité d'obtenir davantage de résultats et d'accroître la responsabilité gouvernementale. Nous devons maintenir notre collaboration, mais également prendre des mesures fermes contre ceux qui se mettent en travers d'un processus de transition pacifique et inclusif.

Une autre question qui revêt aujourd'hui une importance capitale, c'est l'Iran. Nous travaillons sans relâche pour réviser le Plan d'action global commun, que nous avons maintenu en vie sous tous ses aspects durant les dernières années. Les activités nucléaires et la levée des sanctions vont de pair. Je collabore activement avec tous les acteurs principaux, et mon équipe dirige les négociations à Vienne. Nous progressons, mais les négociations sont intenses et lentes. Il reste beaucoup à faire sur plusieurs questions, notamment l'ordre précis des mesures.

Je vais terminer par quelques dossiers qui sont plus proches de nous, l'Union européenne. Je souhaite en premier lieu parler du Bélarus. Depuis des mois, nous assistons à la répression massive de manifestants

pacifiques qui sont descendus dans la rue pour exiger d'élire leur président librement et de manière équitable. Récemment, le régime a fait scandale en forçant un avion civil qui se déplaçait entre deux capitales de l'Union européenne à atterrir pour que soient arrêtés un journaliste renommé et sa compagne. Cela représente une atteinte grave à la sécurité, et la réaction européenne a été ferme et fondée sur des principes. Nous avons immédiatement fermé notre espace aérien aux avions en provenance du Bélarus, et nous sommes en train d'adopter de nouvelles sanctions. Cette fois-ci, les sanctions seront également économiques et sectorielles. Nous avons également mobilisé un appui économique d'un montant de 3 milliards d'euros que nous mettrons à disposition d'un Bélarus démocratique.

J'en viens maintenant à un pays situé dans le même voisinage, l'Ukraine. Nous regrettons que la situation dans ce pays soit instrumentalisée à des fins politiques ici au Conseil de sécurité. Pour être clair, six ans après que les membres du Conseil de sécurité se soient prononcés unanimement en faveur des accords de Minsk, très peu a été fait pour les mettre en œuvre. La Russie est partie au conflit, et nous comptons sur elle pour adopter une attitude constructive. À cet égard, je salue l'initiative prise par le Président Zelenskyy de convoquer le sommet de la Plateforme Crimée, qui aura lieu cet été. Charles Michel, le Président du Conseil européen, participera à cette réunion, à laquelle participeront également de nombreux États Membres de l'ONU, et évidemment les membres de l'Union européenne.

Dans notre voisinage, il y a également les Balkans occidentaux. L'Union européenne ne se relâchera pas tant que tous les pays de cette région ne feront pas partie de ses membres. À cette fin, nous nous mobilisons pleinement pour appuyer la réconciliation et les réformes, qui représentent le meilleur antidote contre les discours nationalistes. Nous accueillerons la prochaine édition du dialogue entre Belgrade et Pristina dans les jours à venir. Plus généralement, l'Europe ne veut pas de concurrence géostratégique. Nous voulons un voisinage pacifique, prospère et stable, débarrassé des conflits dits « prolongés » et des zones d'influence.

Je pourrais mentionner nombre d'autres problèmes, mais je parlerais sans fin. Il vaut mieux que je m'arrête ici pour gagner du temps, et je remercie tous les participants de leur patience. J'ai hâte d'entendre les commentaires et de participer au débat.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kimani (Kenya)** (*parle en anglais*) : Le Kenya remercie l'Estonie d'avoir convoqué ce débat important. Je salue la participation de S. E. M. Josep Borrell Fontelles, et je le remercie de son exposé.

L'Europe est un bastion des valeurs qui sont chères au Kenya. Nous partageons l'idée que l'Europe doit trouver sa place dans la conduite des relations entre États et entre les États et leurs citoyens. Parmi les valeurs essentielles, il y a le respect de la dignité humaine, de l'égalité, de l'état de droit et des droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits des minorités. Le Kenya et l'Afrique considèrent ces droits comme les leurs ; non pas parce qu'ils sont promus activement ici aujourd'hui, mais parce qu'ils sont à l'origine des civilisations africaines. Tous ces droits sont compromis et piétinés en temps de guerre. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est donc essentiel pour protéger ces valeurs extrêmement importantes. Le rôle de plus en plus important que jouent les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales est ce qui rend le présent débat si important.

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies est on ne peut plus pertinent aujourd'hui, et nous devons faire plus pour garantir son application effective. Entre l'ONU et l'Union européenne (UE) et entre l'ONU et l'Union africaine (UA), nous devons accentuer nos efforts pour bâtir, renforcer et protéger un multilatéralisme basé sur des règles, comme l'a expliqué M. Borrell Fontelles. Il convient de répéter que ce multilatéralisme basé sur des règles doit être ancré dans le respect de la souveraineté de tous les États qui sont membres de l'UE et de l'ONU.

Le Kenya être reconnaissant de l'investissement solide de l'UE dans les partenariats multilatéraux en vue de lutter contre les menaces contemporaines à la paix et à la sécurité internationales. Nous voyons également d'un bon œil que cet investissement s'appuie sur un cadre de communication et de collaboration politique, qui est reflété ici aujourd'hui. Nous apprécions aussi à leur juste valeur les dialogues politiques entre l'UE et l'Afrique. Je puis affirmer avec assurance que les trois organisations forment un important triangle de coopération qui est essentiel au maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est dans cet esprit que j'appelle l'UE à continuer de renforcer sa coopération et son partenariat avec l'Afrique et ses mécanismes

sous-régionaux. Nous devons faire fond sur les résultats que génère la coopération trilatérale entre l'UA, l'UE et l'ONU actuellement. Je vais mentionner quelques initiatives à cet égard.

Premièrement, l'UE a déployé plus d'une dizaine de missions en Afrique avec l'autorisation du Conseil de sécurité, et plusieurs autres missions et opérations de l'UE ont été déployées en parallèle.

Deuxièmement, par l'intermédiaire de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, les fonds mobilisés par l'UE en une décennie ont facilité le fonctionnement et les opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par l'Union africaine à l'ONU pour qu'elle apporte un complément à l'appui de l'UE en mobilisant un financement adéquat, prévisible et durable, y compris au moyen de contributions obligatoires. Je reconnais à quel point l'appui de l'UE s'est avéré important dans la lutte contre les Chabab, et je suis donc en mesure d'affirmer que l'appui de l'UE a pour effet direct de sauver des vies.

Troisièmement, l'UE a mobilisé des ressources et un appui diplomatique et technique considérables en faveur du processus de paix dirigé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), y compris les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous exhortons l'UE à poursuivre ces efforts, qui sont indispensables à la stabilité de la région de la Corne de l'Afrique.

Quatrièmement, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique continue de contribuer au renforcement des capacités en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans la Corne de l'Afrique dans le cadre de l'IGAD.

Enfin, en ce qui concerne l'Union africaine, l'UE contribue à de multiples programmes d'aide à la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes et à la réalisation des objectifs à long terme de l'Agenda 2063.

À titre plus personnel, en tant que Directeur du Centre national de lutte contre le terrorisme, j'ai collaboré avec des collègues de l'UE à l'élaboration d'un programme ambitieux afin de renforcer nos capacités en matière de lutte contre l'extrémisme violent. Cela m'a montré ce que nous pouvons réaliser ensemble en termes d'innovation et en adoptant des initiatives audacieuses porteuses de transformation.

Pour terminer, je souhaite mettre en exergue quelques points qui devraient sous-tendre la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine, qui, selon nous, est un élément constitutif de la coopération plus large entre ces deux institutions et l'ONU.

Premièrement, il faut redynamiser le dialogue entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, comme le prévoit le partenariat Union africaine-Union européenne.

Deuxièmement, l'Afrique doit jouer un rôle de chef de file à l'heure d'élaborer des solutions aux défis africains, solutions qui peuvent être appuyées par les partenaires internationaux.

Troisièmement, il convient de mettre une fois encore l'accent sur la prévention et la consolidation de la paix en appuyant les mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment le développement et l'autonomisation économique. Nous considérons que l'Union européenne peut soutenir plus encore la Commission de consolidation de la paix.

Quatrièmement, la coopération et la collaboration dans le domaine des conflits liés aux changements climatiques devraient passer du stade des études et de l'élaboration de stratégies de réponse à la mise en œuvre de ces stratégies au niveau local.

Cinquièmement, et cela vient s'ajouter aux remarques fort louables de M. Borrell Fontelles, l'Union européenne doit continuer à accompagner l'Afrique dans sa réponse à la COVID-19 en atténuant les difficultés d'accès aux vaccins, notamment en appuyant les efforts de production et de distribution de vaccins à l'échelon local.

Je voudrais revenir brièvement sur les valeurs que j'ai évoquées au début de ma déclaration. À ces valeurs s'ajoutent le pragmatisme et le respect des choix des peuples tels qu'ils s'expriment dans leurs États souverains. Pour que ces valeurs survivent et prospèrent, il est essentiel qu'elles ne causent pas de dommages catastrophiques, que ce soit par leur exploitation pour faire avancer des intérêts étroits ou par le zèle avec lequel elles sont appliquées et qui met en péril la stabilité, voire la paix, de certaines régions. J'exhorte l'Union européenne, l'Afrique et tous les membres du Conseil à veiller à ne pas causer de dommages, alors que nous nous efforçons de faire vivre nos valeurs dans le monde.

Enfin, le Kenya est reconnaissant à l'Union européenne de sa contribution à la paix, à la sécurité et au développement de la région. Nous poursuivrons cet ouvrage avec elle et ses États membres, tant au niveau bilatéral qu'au sein des cadres régionaux et sous-régionaux.

Je remercie M. Borrell Fontelles de son exposé, ainsi que la présidence estonienne de l'organisation de ce débat.

**M. Roscoe** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous saluons la participation du Haut Représentant Borrell Fontelles à la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui et le remercions de son exposé. Nous sommes entièrement d'accord avec l'accent qu'il a mis sur l'importance du multilatéralisme.

Le système international fondé sur des règles, avec en son cœur l'ONU, fournit une base pour une action coordonnée et collective, notamment par le biais d'organisations régionales, afin de relever nos plus grands défis, comme vient de l'évoquer avec tant d'éloquence l'Ambassadeur Kimani. Nous saluons le rôle que l'Union européenne joue dans la défense des normes internationales dans un large éventail d'instances, du Groupe des Sept (G7) à l'ONU, y compris à l'occasion de la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme sur le Myanmar que nous avons coprésidée au début de cette année.

Le Haut Représentant Borrell Fontelles l'a dit, il n'existe pas de défi mondial plus important que celui posé par la maladie à coronavirus (COVID-19). Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères, Dominic Raab, au Conseil en février (voir S/2021/157) et, comme nous en avons ensuite convenu dans la résolution 2565 (2021), la lutte contre la COVID-19 et un relèvement durable nécessitent un renforcement de la coopération et de la solidarité nationales, régionales et internationales. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'appui indéfectible de l'Union européenne, ainsi que l'a indiqué M. Borrell Fontelles, au Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et de ses contributions financières au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

Le Royaume-Uni a été fier d'accueillir, il y a un peu plus d'un an, le Sommet mondial sur la vaccination, qui a dépassé ses objectifs et permis de récolter 8,8 milliards de dollars. Nous avons réalisé des progrès, mais il reste beaucoup à faire. Nous attendons avec

intérêt de poursuivre la coopération avec l'Union européenne alors que nous nous efforçons de nous relever de la COVID-19 et de mieux nous préparer à faire face à de futures pandémies, notamment par notre soutien commun à un traité mondial sur les pandémies.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir le Secrétaire général et les Présidents du Conseil européen et de la Commission européenne au Royaume-Uni plus tard cette semaine pour la réunion des dirigeants du G7. Nous utilisons notre présidence du G7 pour promouvoir les objectifs de santé mondiale et aider les plus pauvres du monde.

Notre travail commun devra se poursuivre à un rythme soutenu après le G7, alors que nous nous orientons vers la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow, où nous espérons que le monde pourra enfin inverser le cours de la crise climatique. Nous sommes reconnaissants des mesures déjà prises par l'Union européenne, notamment la présentation d'une ambitieuse contribution déterminée au niveau national à l'horizon 2030. Nous comptons sur l'appui de l'Union européenne pour parvenir à des résultats ambitieux et faire advenir un avenir plus propre et plus vert pour nous tous, mais surtout pour les pays les plus vulnérables face aux conséquences des changements climatiques, ceux-là mêmes que le Premier Ministre Johnson et d'autres dirigeants mondiaux nous ont demandé de soutenir au Conseil en février dernier (voir S/2021/198). Je remercie M. Borrell Fontelles de la remarque importante qu'il a faite sur le lien entre les changements climatiques et la sécurité climatique ainsi que sur la nécessité pour nous d'aborder cette question au sein du Conseil.

Le multilatéralisme reste un élément central pour traiter les questions relevant de la sphère européenne. Avec l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux, nous avons demandé à maintes reprises à la Russie, au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de cesser ses actions déstabilisatrices en Ukraine. Le Royaume-Uni continuera à œuvrer avec l'Union européenne et d'autres partenaires à l'appui du droit international et du système international fondé sur des règles, afin de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationales reconnues.

En ce qui concerne le Belarus, nous partageons l'inquiétude du Haut Représentant Borrell Fontelles concernant les actions des autorités biélorusses, notamment l'atterrissage forcé du vol Ryanair FR4978 et l'arrestation du journaliste Roman Protasevich. Nous continuons

d'exhorter les autorités biélorusses à respecter la volonté du peuple biélorusse, ainsi que ses libertés fondamentales, ses droits humains et l'état de droit.

S'agissant des Balkans occidentaux, nous soutenons fermement le dialogue, facilité par l'Union européenne sous l'égide du Représentant spécial Miroslav Lajčák, sur la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. Nous continuons à encourager une coopération plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN afin de promouvoir les valeurs démocratiques, de prévenir la déstabilisation et d'accompagner les progrès sur la voie de l'intégration européenne et euro-atlantique. Le Royaume-Uni continue de jouer un rôle important dans la présence de l'OTAN dans les Balkans occidentaux. Il travaille avec ses partenaires, notamment avec l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, EUFOR Althea, pour soutenir la réforme de la défense et la paix.

Le Haut Représentant Borrell Fontelles a souligné la responsabilité première qui revient au Conseil d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et nous avons conscience de la contribution qu'apporte l'Union européenne au règlement des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Je songe notamment au rôle qu'elle joue à l'appui d'une solution diplomatique pour relancer et rétablir le Plan d'action global commun. Nous continuons à œuvrer de concert pour ramener l'Iran dans le respect de ses engagements et rétablir les avantages de cet accord pour toutes les parties.

L'Union européenne et le Royaume-Uni continuent de travailler en étroite collaboration sur la Libye, notamment dans le cadre du processus de Berlin en vue d'un règlement politique durable, pris en charge par les Libyens. Nous appuyons la poursuite des efforts visant à faire respecter l'embargo sur les armes décrété par l'ONU par le biais de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, l'opération IRINI.

Nous nous félicitons que l'Union européenne continue de mettre l'accent sur l'Afrique, comme le rappelait l'Ambassadeur Kimani il y a quelques instants. En Somalie, nous nous sommes unis à l'Union européenne et à d'autres partenaires internationaux pour appeler à la tenue d'élections consensuelles. Nous nous félicitons du récent accord conclu entre les dirigeants somaliens à cet effet. Bien entendu, nous appuyons fermement l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie et espérons que l'Union européenne sera en mesure de poursuivre son soutien financier essentiel au renforcement de la sécurité en Somalie.

Comme nous l'avons montré dans notre action au sein du G7 et ici à New York à l'ONU en ce qui concerne toute une série de défis mondiaux communs, l'Union européenne et le Royaume-Uni partagent la même détermination à relever ces défis auxquels nous sommes tous confrontés. Cela inclut l'appui aux droits de l'homme, y compris, comme l'a dit M. Borrell Fontelles, pour les habitants de Hong Kong ; la lutte contre les conflits ; la coordination des sanctions en matière de droits de l'homme et la promotion des droits des femmes et de leur prospérité, notamment par l'éducation des filles. Je pense que vous conviendrez, Monsieur le Président, que, lorsque nous travaillons ensemble, nous sommes une force au service du bien dans le monde.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles. Nous avons écouté très attentivement ses observations.

Nous sommes favorables au développement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales sur la base de la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement en vertu du Chapitre VIII de la Charte. La coopération avec l'Union européenne (UE) ne fait pas exception, et doit également être structurée sur cette base et dans le contexte de la résolution 65/276 adoptée par l'Assemblée générale en 2011. Nous pensons également que les mécanismes régionaux doivent compléter les efforts de l'ONU dans leurs zones de responsabilité et dans les limites de leurs mandats. C'est pourquoi, parmi les priorités de la coopération entre l'ONU et l'UE, nous considérons que la coopération collective dans la lutte contre les menaces et défis transfrontaliers, ainsi que la promotion du dialogue concernant la lutte antiterroriste, sont de première importance. Ce type de coopération recèle un potentiel notable, et nous sommes pleinement favorables à une telle démarche.

Dans le même temps, cependant, il est crucial que l'interaction entre l'ONU et l'UE contribue à renforcer le multilatéralisme dans les affaires mondiales, plutôt qu'à l'éroder ou le modifier. Le multilatéralisme véritable réside dans un appui constant au rôle central de l'ONU. Promouvoir des concepts douteux tel « un ordre mondial fondé sur des règles », imposer des approches de bloc et tenter de présenter sa propre expérience et ses réalisations comme étant la référence à adopter par les autres pays – tout cela n'a rien à voir avec le multilatéralisme et conduit souvent à une ingérence flagrante

dans les affaires des autres États. Nous mettons en garde contre de telles approches, en particulier en ce qui concerne le Bélarus.

À l'heure actuelle, malheureusement, les relations entre la Russie et l'UE sont à leur nadir historique. C'est là une question distincte, qui ne fait pas l'objet de notre séance d'aujourd'hui. Force est pourtant de constater que nos partenaires européens optent de plus en plus pour des approches unilatérales destructrices au lieu de s'engager dans un travail commun, patient et minutieux, visant à trouver des compromis et des solutions constructives avec leurs partenaires à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Cela ne peut que susciter chez nous les plus vives inquiétudes.

L'exemple le plus manifeste de la ligne adoptée par l'Union européenne réside dans les mécanismes de mesures coercitives unilatérales illégales qu'elle met en place en contournant le Conseil de sécurité et les normes du droit international – mécanismes qu'elle élabore activement et applique de manière arbitraire. Les déclarations officielles ont beau vanter le caractère « ciblé » de ces mécanismes, leur fonctionnement illégal complique considérablement la situation socioéconomique des pays touchés et entraîne une baisse du niveau de vie des citoyens ordinaires. Cela a été confirmé par les évaluations pertinentes réalisées par les fonctionnaires des Nations Unies.

Nous appelons une fois de plus l'attention de Bruxelles sur le fait que de telles pratiques ne conduisent pas à un changement de politique des États ; au contraire, elles ont des relents de néocolonialisme et poussent les États concernés et tous les pays doués de sens à s'unir pour défendre les intérêts de leurs peuples et protéger les principes fondamentaux de la coopération interétatique tels qu'il sont inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Même sur fond de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'Union européenne n'a tenu aucun compte de l'appel du Secrétaire général, António Guterres, demandant de lever à des fins humanitaires les mesures coercitives unilatérales. Une telle indifférence face à la souffrance humaine ne fait pas honneur à l'UE sur la scène internationale.

L'Union européenne est un acteur régional important et l'assistance qu'elle apporte à l'ONU est absolument nécessaire. Toutefois, les efforts entrepris par l'UE ne doivent pas outrepasser les mandats attribués par le Conseil de sécurité. Cela étant posé, nous nous interrogeons toujours sur l'opération militaire IRINI de l'Union

européenne en Méditerranée, dont l'un des objectifs est de faciliter la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye. Nous appelons l'UE à agir avec beaucoup de circonspection dans cette région toujours sous le choc de la destruction violente de l'État libyen il y a 10 ans, destruction dans laquelle un certain nombre d'États membres de l'UE étaient directement impliqués.

Nous attendons davantage de l'Union européenne dans la médiation du dialogue entre Belgrade et Pristina, d'autant que l'Assemblée générale a donné à l'Union européenne un mandat spécial à cet effet. Nous nous voyons contraints de noter l'absence de résultats significatifs à ce jour. À cet égard, nous recommandons que nos collègues européens, plutôt que de jouer le jeu de Pristina, s'efforcent de faire en sorte qu'elle respecte les paramètres déjà convenus, notamment en établissant enfin une Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo.

Une fois encore, nous appelons l'Union européenne à ne pas déroger au principe d'impartialité lorsqu'elle assure la médiation de ces négociations. Ce message s'applique aussi à la politique que mène l'UE dans les Balkans tout entiers. Nous appelons nos collègues à faire preuve d'une plus grande vigilance s'agissant des décisions d'application universelle prises dans le cadre de l'ONU, car les méconnaître ou en faire une lecture sélective risquerait d'entamer la légitimité d'un certain nombre de structures opérant dans la région.

Enfin, nous prenons note des tentatives de plus en plus fréquentes de nos collègues de l'UE de promouvoir par divers moyens leurs approches des questions de genre, des droits de l'homme, des changements climatiques et d'autres questions dans les projets de documents de l'ONU, en arguant qu'il s'agirait d'approches universelles et réunissant le consensus. Les exemples en sont de plus en plus nombreux, et je tiens d'emblée à avertir le Conseil que nous entendons combattre avec davantage de fermeté et sans compromis cette pratique qui reflète, entre autres, la volonté de l'UE de remplacer le droit international par un prétendu ordre fondé sur des règles.

Je ne voudrais pas que ma déclaration donne l'impression qu'une attitude négative prévaut en Russie à l'endroit de l'UE. Ce n'est pas le cas. Nous sommes voisins sur le continent et nous sommes intéressés par la coopération et le dialogue. Ces notions doivent toutefois être fondées sur les principes de l'égalité des droits et du respect mutuel.

Nous avons beaucoup de questions à poser à l'UE, questions qui se sont accumulées ces dernières années, mais nous les tenons à les poser en nous fondant sur des faits concrets. J'aimerais que l'Union européenne fasse de même, au lieu de s'abaisser à promouvoir des informations fallacieuses et des accusations infondées en arguant qu'elles sont « hautement probables ». L'UE peut et doit jouer un rôle constructif en Europe et dans le monde, et nous décelons en elle un potentiel considérable. En particulier, nous apprécions le rôle que joue l'UE en tant que coordonnateur de la Commission conjointe chargée de suivre l'application du Plan d'action global commun.

Il existe d'autres domaines dans lesquels nous coopérons avec succès. L'essentiel est que l'UE comprenne que l'hégémonisme et la domination n'ont pas leur place dans le monde d'aujourd'hui.

Nombreux sont ceux qui, au sein de l'Union européenne, sont conscients du caractère contre-productif de la politique de l'affrontement menée à l'endroit de notre pays, ainsi que des errements de la politique menée ces dernières années dans notre voisinage commun et qui a trouvé son paroxysme avec le coup d'État sanglant et anticonstitutionnel en Ukraine et le nationalisme, le néonazisme, la russophobie et l'antisémitisme endémiques dans ce pays.

Nous espérons que le bon sens finira par l'emporter et que nous serons en mesure d'élaborer pour nos relations un nouveau modèle équilibré, fondé sur les principes du droit international. La Russie a toujours été prête à une coopération équitable et honnête de ce type. Nous espérons que nos collègues européens sauront tirer les conclusions qui s'imposent et parviendront à surmonter les tendances défavorables que je viens d'évoquer.

Cela profitera à la fois à l'Union européenne et à ses partenaires internationaux, dont fait bien évidemment partie la Russie, ainsi qu'à l'ONU, dont les États Membres souhaitent mettre en place une coopération constructive et efficace avec l'UE comme avec d'autres organisations régionales et sous-régionales.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier de son exposé le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles. M. Borrell Fontelles est un fervent défenseur du partenariat stratégique noué entre l'Inde et l'Union européenne. Je m'associe aux autres orateurs pour lui souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil de

sécurité. L'ONU et le projet de l'Union européenne (UE) ont une origine commune, puisqu'elles ont toutes deux été fondées après la Seconde Guerre mondiale. Les principes et valeurs fondamentaux des deux organisations sont similaires. Aujourd'hui, l'Union européenne est un partenaire naturel de l'Organisation des Nations Unies pour relever les défis liés à la paix et à la sécurité mondiales, ainsi que pour faire progresser les efforts de développement. Nous nous félicitons donc de la séance d'information d'aujourd'hui.

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne a permis de régler des problèmes non seulement en Europe mais également dans de nombreux théâtres de conflit sur différents continents. Dans les Balkans, l'Union européenne est en première ligne des efforts visant à promouvoir la paix, la réconciliation, la stabilité, la liberté et la prospérité économique. À plusieurs reprises, l'Union européenne a permis de rapprocher des acteurs clés dans des situations de conflit en soutenant vigoureusement les conférences de donateurs et en élaborant des plans de paix. On connaît aussi le rôle primordial que joue l'Union européenne, en tant que membre du Quatuor, dans le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que son rôle s'agissant de préserver le Plan d'action global commun avec l'Iran.

L'Union européenne joue également un rôle de plus en plus grand en Afrique. Les efforts complémentaires qu'elle déploie pour régler les conflits et relever les défis en matière de sécurité, notamment le terrorisme, ont contribué de manière concrète aux efforts de l'ONU sur ce continent. L'Union européenne soutient également des initiatives bilatérales et régionales, notamment le Groupe de cinq pays du Sahel, y compris par ses missions de formation militaire en République centrafricaine et au Mali. L'Union doit continuer à soutenir et consolider les efforts nationaux pour régler les problèmes de sécurité et veiller à maintenir l'équilibre des priorités dans le contexte du relèvement et de la consolidation de la paix en Afrique. Le partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine devrait se concentrer avant tout sur la recherche de solutions africaines aux problèmes africains.

Alors que le monde continue d'être confronté à des défis en matière de paix et de sécurité, exacerbés par la situation actuelle de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il est utile de renforcer les partenariats et d'améliorer les liens entre l'ONU et les organisations régionales, telles que l'Union européenne. À cet égard, je voudrais faire les cinq observations suivantes.

Premièrement, l'Union européenne a innové en développant des outils efficaces pour la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la gestion des crises et le relèvement après un conflit. Nous pensons que l'Union européenne a un rôle important à jouer pour relever les défis mondiaux, étant entendu que l'ONU doit être au centre des efforts multilatéraux.

Deuxièmement, l'Union européenne continue d'avoir un rôle important à jouer dans un système multilatéral réformé et axé autour de l'ONU, et nous comptons sur elle pour soutenir fermement les efforts de réforme en cours.

Troisièmement, étant donné les difficultés mondiales provoquées par la pandémie actuelle, les mécanismes multilatéraux doivent travailler avec les organisations régionales pour garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement médical, des vaccins et des principes pharmaceutiques actifs. L'Union européenne peut être un acteur important en ce sens et contribuer à la reprise mondiale.

Quatrièmement, l'Union européenne a un rôle important à jouer dans notre lutte permanente contre le terrorisme et les autres menaces nouvelles et émergentes. À cet égard, je souhaiterais que l'Union européenne prenne dûment en considération le plan d'action en huit points pour la lutte antiterroriste que le Ministre indien des affaires étrangères a proposé le 11 janvier dernier lorsqu'il s'est adressé au Conseil de sécurité (S/2021/48, annexe 5).

Cinquièmement, nous prenons acte de l'importante contribution financière des États membres de l'Union européenne au budget de maintien de la paix de l'ONU et de leurs contributions volontaires aux programmes des Nations Unies. L'action de l'Union européenne pour faire progresser le discours mondial sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable a été remarquable, et nous continuerons à travailler en collaboration étroite pour trouver une approche équilibrée afin de mettre en œuvre ces objectifs.

Le partenariat stratégique Inde-Union européenne est guidé par nos intérêts communs, ainsi que par les principes et les valeurs de la démocratie, du pluralisme, de la liberté et du respect de l'état de droit et des droits de l'homme. L'Inde et l'Union européenne ont intérêt l'une comme l'autre à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable dans un monde multipolaire. Nous sommes convaincus que les relations que l'Inde entretient avec l'Europe et l'Union européenne sont une force au service du bien dans le monde.

L'Inde et l'Union européenne partagent les mêmes points de vue sur de nombreuses questions régionales et mondiales, notamment parce qu'elles ont en commun la volonté de promouvoir un ordre international fondé sur des règles et reposant sur un multilatéralisme réformé et efficace. Le désir de l'Inde de travailler de manière constructive avec l'Union européenne se reflète dans les dialogues qui ont récemment été mis en place sur la sécurité maritime et les changements climatiques. L'Inde se félicite de la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique récemment annoncée et se réjouit à la perspective d'une coopération accrue afin de garantir une région indo-pacifique libre, ouverte, inclusive et fondée sur des règles, reposant sur le respect du droit international, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États.

L'Inde et l'Union européenne ont récemment conclu avec succès une réunion des dirigeants en mai. Nous avons lancé un partenariat pour la connectivité afin d'améliorer la connectivité conformément aux normes et règles de droit internationales et au respect des engagements internationaux. Nous avons également convenu d'intensifier notre dialogue dans le domaine économique, notamment en reprenant les négociations sur des accords de commerce et d'investissement et en travaillant ensemble à la réforme de l'Organisation mondiale du commerce. Le partenariat entre l'Inde et l'Union européenne se caractérise par une coopération qui a vocation à s'attaquer aux problèmes mondiaux actuels, tels que la COVID-19, les changements climatiques et le terrorisme, et à renforcer les institutions multilatérales. L'Inde reste déterminée à oeuvrer avec l'Union européenne dans cette optique.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue au Haut Représentant Borrell Fontelles aujourd'hui et le remercier pour sa déclaration qui incite à la réflexion. Nous nous félicitons vivement de sa participation.

La foi inébranlable de l'Union européenne dans le multilatéralisme et son engagement fort envers l'Organisation des Nations Unies sont le fruit de son expérience directe des conflits et de la consolidation de la paix sur le continent européen. C'est pourquoi le respect des principes de la Charte des Nations Unies est inscrit dans le Traité sur l'Union européenne.

Aujourd'hui, l'ONU et l'Union européenne travaillent la main dans la main, en tant que partenaires naturels, dans le monde entier pour éliminer la pauvreté, protéger les droits de l'homme et surmonter la crise sanitaire mondiale provoquée par la maladie du coronavirus (COVID-19).

Fière membre de l'Union européenne, l'Irlande a conscience du pouvoir de la coopération entre les nations pour relever nos défis communs. Nous y croyons. L'expérience déchirante de la pandémie nous aura au moins appris une chose : le pouvoir d'une action coordonnée aux niveaux international et régional dépasse largement celui de toute réponse unilatérale quelle qu'elle soit.

L'Union européenne est le premier bailleur de fonds au monde en matière de développement et un partenaire clef de l'ONU dans la gestion des crises. À travers ces rôles, l'Union européenne démontre à quel point elle est complémentaire de l'ONU dans sa façon de travailler et, je dirais même, dans sa manière d'agir. Cela fait de l'Union européenne et de l'ONU des partenaires naturels, forts et influents.

L'Union européenne a amélioré sa capacité de prévenir les conflits, de préserver la paix et de renforcer la stabilité et la sécurité internationales à l'appui de l'action des Nations Unies. Deux nouveaux instruments permettront d'améliorer encore ses résultats : l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération et la facilité européenne pour la paix. Le partenariat stratégique avec l'ONU est un élément clef dans l'orientation future de l'action de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense.

Du Kosovo au Moyen-Orient et dans toute l'Afrique, les missions de l'Union européenne sont déployées aux côtés des opérations de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales des Nations Unies. Certaines d'entre elles, comme l'opération Atalanta menée par la force navale EU NAVFOR pour lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes, jouent un rôle central dans la réponse aux menaces à la paix. D'autres, comme la mission de formation au Mali, qui agit en complément de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, soutiennent la réforme du secteur de la sécurité. Des experts irlandais sont détachés auprès de différentes missions de l'Union européenne en Europe, dans le Caucase, au Moyen-Orient et en Afrique, tandis que des membres des forces de défense irlandaises participent à des missions et opérations au Mali, en Bosnie-Herzégovine et en Méditerranée.

Nous sommes fiers d'avoir appuyé, avec nos partenaires de l'Union européenne, les processus de médiation et de paix en Colombie, en Afghanistan, en Géorgie, aux Philippines et au Mozambique. L'ancien Vice-Premier Ministre irlandais, Eamon Gilmore, a représenté l'Union

européenne en tant qu'Envoyé spécial pour le processus de paix en Colombie, apportant avec lui les enseignements tirés du processus de paix irlandais.

L'Union européenne travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires autour de cette table, au Conseil de sécurité, pour soutenir la paix et la sécurité internationales. Nous sommes actifs en tant que membre du Quatuor pour le Moyen-Orient, en tant que facilitateur du dialogue Belgrade-Pristina et en tant que coordinateur du Plan d'action global commun. L'Irlande, en sa qualité de Facilitatrice chargée par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution 2231 (2015), aidera le Conseil de sécurité à faire respecter cet important accord.

Je pense que le Conseil de sécurité doit encourager et saluer cette coopération et utiliser l'appui que l'Union européenne peut apporter à l'ONU chaque fois qu'il le peut.

Nous saluons la coopération trilatérale entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, ainsi que la coopération entre l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ou encore l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ces partenariats jouent un rôle primordial dans le traitement des questions qui nous concernent tous, en encourageant le dialogue, le respect des droits de l'homme et l'aide humanitaire. Ils jouent également un rôle dans la recherche de solutions pacifiques aux crises au Myanmar et en Éthiopie. Ils participent au soutien apporté aux transitions pacifiques, inclusives, démocratiques et limitées dans le temps au Mali et au Tchad.

Malgré ce bon travail, de nombreux défis subsistent. Nous devons continuer à faire de réels progrès dans la réalisation du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous soutenons fermement la très précieuse Initiative Spotlight ONU-UE sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Nous demandons instamment qu'à l'avenir, les femmes et la paix et la sécurité restent au cœur des priorités de l'Union européenne et de l'ONU concernant les opérations de paix et la gestion des crises. Nous considérons que cela est fondamental.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que les risques sécuritaires liés au climat soient pris en compte, le cas échéant, dans notre travail de prévention et de consolidation de la paix au sein de l'UE et de l'ONU.

Un autre domaine dans lequel nous voyons la possibilité d'une plus grande coopération est l'amélioration des transitions de mission. Le maintien de la

paix doit être lié à la consolidation de la paix afin de rompre les cycles de violence, de prévenir les conflits et de maintenir la paix que nous essayons d'instaurer. En coopérant étroitement, nous pouvons faire en sorte que les transitions de mission se déroulent de manière responsable, coordonnée et progressive, en fonction des besoins spécifiques sur le terrain. Nous pensons certainement qu'il est possible de renforcer la coordination entre l'UE et l'ONU en matière de consolidation de la paix et du très utile Fonds pour la consolidation de la paix.

Enfin, le système multilatéral doit répondre à la COVID-19 en reconstruisant en mieux. Cela ressemble presque à un lieu commun, mais cela signifie un allègement de la dette et un accès équitable aux vaccins. Cela signifie l'accès à un financement durable et doit inclure une relance verte pour relever le défi existentiel des changements climatiques. Sur ce point, nous sommes très clairs.

L'UE a un rôle central à jouer sur toutes ces questions et d'autres encore. Je sais qu'elle continuera à faire preuve du dévouement, de la générosité et de la concentration qui la caractérisent pour atteindre des objectifs aussi essentiels.

**M. Dang** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je salue la participation de S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à la séance d'aujourd'hui, et le remercie vivement pour son exposé détaillé.

Nous vivons dans un monde complexe, confronté à des défis croisés et sans précédent, qu'il s'agisse de problèmes de longue date, tels que les déplacements, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la pauvreté, la faim, les inégalités, la violence et les conflits, ou de la récente pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est tout à fait clair qu'un pays ne peut pas, seul, s'attaquer à ces questions. Le multilatéralisme et le partenariat sont les moyens incontestés d'y faire face.

Si l'ONU joue un rôle central dans la mobilisation et la coordination des efforts mondiaux à cet égard, l'importance des contributions des organisations régionales est de plus en plus tangible, tant pour les objectifs mondiaux que pour les priorités régionales. La coopération entre l'ONU et les organisations régionales est essentielle dans le cadre des efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales. Leurs complémentarités permettent de multiplier les possibilités de dialogue, de compréhension, de réconciliation et de mesures de confiance pour prévenir et résoudre les conflits.

Nous réitérons notre soutien au rôle des organisations régionales concernant les activités de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et aux principes fondamentaux du droit international. Le débat public de haut niveau sur le « Développement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales en vue de renforcer la confiance et le dialogue dans le cadre de la prévention et du règlement des conflits ». (S/2021/394) et la déclaration du Président qui a suivi en avril (S/PRST/2021/9) ont encore renforcé notre engagement à cet égard.

La coopération stratégique entre l'ONU et l'Union européenne (UE) a progressé dans divers domaines de la paix et de la sécurité, ainsi que du développement durable et de la croissance économique. Nous saluons l'engagement continu de l'UE en faveur du multilatéralisme, tel que réaffirmé par M. Borrell Fontelles aujourd'hui. Nous reconnaissons également le travail accompli par l'UE eu égard à diverses questions figurant à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne le maintien de la paix, les importantes contributions financières et en personnel de l'UE restent essentielles à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous apprécions la collaboration continue entre les missions de maintien de la paix des Nations Unies et de l'UE en vue de renforcer la sécurité et de faire progresser les solutions politiques dans les zones de conflit, notamment par la mise en œuvre du partenariat stratégique ONU-UE sur les opérations de paix et la gestion des crises pour la période 2019-2021 et la signature de l'Accord-cadre pour la fourniture d'un soutien mutuel dans le cadre de leurs missions et opérations respectives sur le terrain en septembre dernier. Nous encourageons une coopération encore plus étroite entre les deux organisations à l'avenir, par exemple dans les domaines de la médiation, de l'instauration de la confiance et de la promotion du multilatéralisme.

En Asie du Sud-Est, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a joué un rôle constructif dans le renforcement de la solidarité et l'édification d'une région de paix, de stabilité et de développement. À cette fin, l'ASEAN attache une grande importance au maintien d'une coopération étroite avec les partenaires extérieurs, y compris l'UE. En décembre de l'année dernière, les relations entre l'ASEAN et l'UE ont été élevées au rang de partenariat stratégique. Il s'agit d'une étape importante qui s'appuie sur les réalisations

existantes et renforce les efforts visant à mettre en œuvre efficacement le Plan d'action ASEAN-UE 2018-2022. Nous sommes également heureux que le partenariat global de longue date entre l'ASEAN et l'ONU ait continué à se développer de manière positive.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales peut également bénéficier d'un partenariat renforcé et d'un partage d'expériences entre les organisations régionales elles-mêmes ou dans le cadre de modalités plurilatérales innovantes. Il existe d'innombrables possibilités et domaines de coopération, tels que les mesures de confiance, la médiation, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, les changements climatiques et la formation au maintien de la paix, pour n'en citer que quelques-uns.

Avant de conclure, je voudrais réaffirmer la disposition et l'engagement du Viet Nam à renforcer le rôle et les contributions des organisations régionales aux travaux de l'ONU et à favoriser les relations entre l'ASEAN et l'ONU, ainsi qu'avec d'autres partenaires.

**M. Ladeb** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je souhaite la bienvenue à M. Josep Borrell Fontelles et le remercie pour son précieux exposé.

L'Union européenne (UE) est un partenaire important de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Selon le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, la coopération entre les deux organisations apporte un soutien important et contribue efficacement à relever les défis communs, qu'ils soient classiques ou émergents, comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses diverses implications.

La délégation de mon pays se félicite de la contribution active de l'UE au plan de réponse global à la COVID-19 et de son soutien important au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins afin de garantir un accès équitable à ces derniers.

La coopération entre l'ONU et l'UE est particulièrement visible en Afrique, où l'UE contribue activement, aux niveaux politique, technique et financier, à de nombreuses initiatives de consolidation de la paix et au règlement des conflits. Dans ce contexte, nous rappelons la contribution de l'UE à la formation des forces de sécurité et à la fourniture d'une assistance technique en vue de la réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine, au Mali et en Somalie. Nous rappelons également sa contribution active, aux côtés de la Ligue des États arabes et de l'Union africaine, au soutien du processus politique en Libye et son rôle

important, par l'intermédiaire de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI), dans la lutte contre les violations de l'embargo sur les armes imposé à la Libye.

Mon pays salue également le rôle constructif de l'UE au Moyen-Orient, qui soutient les efforts internationaux visant à relancer le processus de paix en vue de parvenir à une solution à deux États fondée sur les paramètres internationaux convenus, notamment les résolutions du Conseil de sécurité. Mon pays salue également le soutien continu de l'UE au Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien et ses efforts pour garantir la continuité de ce cadre important pour la non-prolifération et le désarmement.

Nous croyons aux liens étroits entre la paix, la sécurité et les droits de l'homme, d'une part, et le développement durable, d'autre part. Ma délégation salue le rôle que joue l'Union européenne à l'appui des efforts visant à renforcer la coopération au service du développement et à renforcer et protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales.

Nous réitérons notre appui aux efforts déployés par l'Union européenne pour protéger les civils dans les situations de conflit armé, notamment ses initiatives visant à protéger les femmes, les filles et les enfants touchés par les conflits armés. Nous appuyons également l'engagement de l'Union européenne en faveur de la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de la protection des victimes, ainsi que ses efforts visant à renforcer le rôle des femmes dans toutes les initiatives de paix et de sécurité, en particulier celles qui visent à prévenir et à régler les conflits et en atténuer les effets.

En outre, s'agissant des liens entre la sécurité, la paix et le développement durable, nous soulignons la nécessité de renforcer la coopération entre les deux organisations pour atteindre les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et pour œuvrer à la mise en place d'un plan global pour atténuer les conséquences des changements climatiques, une menace émergente qui exacerbe la vulnérabilité et les conflits.

Nous sommes convaincus qu'un investissement commun dans la jeunesse pour une croissance inclusive et un développement durable, comme le prévoient les résultats du Sommet d'Abidjan, ouvrira des perspectives plus larges pour construire un avenir plus stable en Afrique.

Pour terminer, la Tunisie réitère l'importance de l'action multilatérale et la nécessité de renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations régionales, à l'instar de la coopération entre les Nations Unies et l'Union européenne, pour relever les nouveaux défis liés à la paix et à la sécurité internationales.

**M. Hunter** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis voudraient remercier l'Estonie d'avoir organisé cette séance d'information importante qui arrive à point nommé et le Haut Représentant Borrell Fontelles pour son intervention d'aujourd'hui.

Le partenariat entre les États-Unis et l'Union européenne repose sur des valeurs communes. Il repose sur une vision commune, notamment un engagement en faveur de la démocratie et de l'état de droit, du respect des droits de la personne, de la promotion des perspectives économiques et de la quête de la prospérité et de la sécurité transatlantiques.

L'Union européenne reste un partenaire indispensable des États-Unis et de nos efforts visant à promouvoir la sécurité et la prospérité mondiales, et la sécurité et le succès de l'Europe sont inextricablement liés aux nôtres. Le Président Biden s'entretiendra avec les Présidents Michel et Von der Leyen le 15 juin au sujet d'un programme commun visant à assurer la sécurité sanitaire mondiale, à lancer une reprise économique durable, à lutter contre les changements climatiques, à renforcer le commerce et la coopération numériques, à contrer les comportements malveillants et à relever les défis mondiaux.

Ensemble, les États-Unis et l'Union européenne se sont engagés à financer les efforts de distribution du vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et les interventions sanitaires et humanitaires. Nous mettons tout en œuvre pour venir à bout de la COVID-19, reconstruire nos communautés, relancer nos économies, renforcer nos réseaux commerciaux et nous relever encore plus forts.

Les États-Unis apprécient à leur juste valeur les contributions de l'Union européenne dans le monde entier, notamment sa coopération avec les Nations Unies. En Afrique, l'Union européenne a joué un rôle clef dans la lutte contre le terrorisme, la prévention des conflits, l'assistance en matière de sécurité et la consolidation de la paix. Nous remercions l'Union européenne de l'appui important qu'elle apporte aux initiatives de paix et de sécurité en Afrique, notamment à la Mission de l'Union

africaine en Somalie, à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. L'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, IRINI, et l'appui qu'elle apporte à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes contribuent à la paix et à la sécurité en Libye.

Nous partageons les vives préoccupations de l'Union européenne concernant les violations des droits de la personne, les atteintes à ces droits et les atrocités au Tigré, notamment le fait que les acteurs humanitaires n'ont pas accès aux populations les plus vulnérables qui sont au bord de la famine. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires au sein de l'Union européenne pour faire face aux crises – non seulement au Tigré, mais également dans le monde entier, notamment en Birmanie, en Syrie et au Venezuela. Le Conseil de sécurité peut et doit également réagir plus efficacement.

Nous nous félicitons du rôle essentiel que l'Union européenne joue pour amener la Russie à rendre des comptes pour ses violations du droit international. Les actions de Moscou en Ukraine continuent de faire peser une menace sur la sécurité européenne, sept ans après l'intervention de la Russie dans l'est de l'Ukraine et son occupation de la Crimée. Notre appui et celui de l'Union européenne à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie est inébranlable, que ce soit par l'intermédiaire du système des Nations Unies et d'autres cadres multilatéraux ou dans un cadre bilatéral. Nous serons toujours aux côtés de nos alliés et partenaires pour appeler la Russie à mettre immédiatement fin à ses efforts militaires, économiques, diplomatiques et de désinformation visant à déstabiliser l'Ukraine et la Géorgie.

Par ailleurs, nous remercions l'Union européenne de son action décisive, rapide et claire s'agissant du détournement d'un vol entre deux de ses États membres, à la suite duquel le journaliste Roman Protasevich été sorti de l'avion et arrêté à Minsk. Nous intensifierons nos efforts, notamment grâce à la coordination de nos politiques en matière de sanctions, pour faire en sorte que les autorités biélorusses rendent des comptes pour leurs actes.

En ce qui concerne la situation désastreuse des droits de l'homme au Bélarus, nous sommes déterminés à agir en coordination étroite avec l'Union européenne pour promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité. Nous appuyons les efforts internationaux visant à procéder à un examen

indépendant de la situation des droits de la personne, notamment ses conséquences sur les communautés minoritaires polonaises. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui est un cadre international de responsabilisation pour le Bélarus.

Les États-Unis réaffirment sans équivoque le rôle de l'Union européenne en tant que partenaire essentiel des Nations Unies et en particulier, du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

**M<sup>me</sup> Prince** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, de son exposé détaillé.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne renforce les deux organisations et permet d'adopter une approche plus coordonnée pour aborder les questions clefs qui touchent l'Europe, ses voisins et la communauté mondiale. Les groupes régionaux et sous-régionaux ont un rôle essentiel à jouer à mesure que les questions contemporaines de paix et de sécurité se mondialisent. Ce n'est que grâce à une approche multipartite que nous pouvons espérer relever des défis de longue date comme le climat et la sécurité, la prolifération du terrorisme et la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19).

Notre délégation appuie la collaboration entre l'ONU et l'Union européenne, qui a été un partenaire essentiel dans la lutte contre les conséquences mondiales de la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous saluons les contributions de l'Union européenne au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, alors que nous nous efforçons d'assurer une distribution équitable du vaccin contre la COVID-19. Nous devons continuer à appuyer ces efforts alors que nous reconstruisons en mieux.

L'Europe, comme la plupart des régions du monde, a été touchée par les conséquences de la pandémie de COVID-19. De nombreux pays européens ont été durement touchés par le coronavirus, avec des taux d'infection élevés et de nombreux décès. Il sera essentiel d'adopter une approche coordonnée pour ce qui est du relèvement après la pandémie. Le fonds NextGenerationEU de l'Union européenne offre la possibilité aux États membres de l'Union européenne de construire un avenir plus durable en repensant le

financement, en renforçant la sécurité alimentaire, en s'attaquant aux inégalités et en promouvant une économie plus circulaire.

La coordination entre les Nations Unies et l'Union européenne demeure inestimable pour promouvoir la paix et la sécurité mondiales, notamment s'agissant des questions comme la lutte contre le terrorisme et la recherche de solutions pacifiques aux conflits. Les Nations Unies et l'Union européenne continuent de collaborer étroitement en ce qui concerne plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment par le truchement de l'Accord-cadre entre l'Union européenne et les Nations Unies pour la fourniture d'un soutien mutuel dans le cadre de leurs missions et opérations respectives sur le terrain, signé en septembre. Le cadre souligne l'intérêt du renforcement de la complémentarité entre les deux organisations.

En tant que membre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), Saint-Vincent-et-les Grenadines est consciente du rôle essentiel que les organisations régionales et sous-régionales jouent dans la promotion de l'intégration économique et du développement social. Des organisations telles que l'Union européenne, la CARICOM, l'Union africaine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est s'appuient sur des partenariats importants avec les gouvernements et d'autres acteurs locaux pour mieux relever les défis liés à la paix et à la sécurité. L'Union européenne, par l'intermédiaire de ses États membres, a une présence importante au Conseil de sécurité et participe aux efforts déployés en matière de paix et de sécurité dans toutes les régions. Nous nous félicitons tout particulièrement de la coopération de l'Union européenne pour les questions touchant aux conflits en Afrique, où nous recherchons des solutions africaines aux problèmes africains. Il s'ensuit que, lorsque l'Afrique parle, nous devons tous l'écouter.

Nous espérons réaliser des progrès concrets avec nos partenaires de l'Union européenne sur des questions telles que les mesures coercitives unilatérales qui font souvent plus de mal que de bien, ainsi que l'abandon des pratiques injustes de mise sur liste noire financière qui nuisent aux économies en développement.

Nous concluons notre intervention en réitérant notre plein appui au renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte. Cette coopération reste essentielle pour que le Conseil puisse s'acquitter de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M<sup>me</sup> Buenrostro Massieu** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie vivement le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, de son exposé remarquable. Nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil.

La communauté internationale connaît actuellement une situation complexe qui, malgré les nombreux défis, ouvre un vaste champ de possibilités de générer des systèmes de coopération collective. La séance d'aujourd'hui nous permet d'évaluer l'état de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Tant la Charte des Nations Unies que le Traité de Lisbonne reconnaissent l'importance de la coopération entre les organisations internationales.

Les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle clef en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de maintien et de consolidation de la paix, car elles sont bien placées pour comprendre l'origine et les causes profondes des conflits, ainsi que pour promouvoir des mesures de confiance et des schémas de dialogue politique adaptés à chaque cas. Bien que nous fassions référence aux organisations régionales et sous-régionales de manière générale, il importe de souligner qu'elles ont des capacités et des mandats divers.

À cet égard, et dans le cas de l'Union européenne, mon pays, le Mexique, est conscient de l'importance de disposer de plans d'action, comme la définition de domaines stratégiques prioritaires, qui orientent le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'ONU, ainsi que comme la signature, en septembre 2020, de l'accord visant à favoriser la coopération et à renforcer des réponses coordonnées dans les opérations de paix.

Je voudrais souligner trois points cruciaux concernant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.

Premièrement, la collaboration étroite, efficace et coordonnée entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de ses 18 missions civiles et opérations militaires en Europe, en Afrique et en Asie est fondamentale. Dans de nombreux cas, elles partagent leur siège avec la mission des Nations Unies, de sorte que la coordination des efforts en matière de maintien de la paix, de développement, de droits de l'homme et d'aide humanitaire est essentielle à l'exécution des missions. Nous soulignons l'excellente coopération, notamment dans les cas d'EUFOR ALTHEA, de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, de l'EU NAVFOR Atalante et de l'opération IRINI.

En ce qui concerne l'opération IRINI, nous espérons que des mesures concrètes pourront bientôt être prises en concertation avec les autorités libyennes pour protéger les droits fondamentaux et la dignité des migrants en Méditerranée.

Deuxièmement, nous sommes témoins de l'enracinement des conflits et du rôle crucial joué par l'Union européenne dans leur gestion. L'Union européenne joue un rôle important dans la stabilisation du Sahel grâce au déploiement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali. Nous soulignons en particulier l'assistance qu'elle apporte aux Forces armées maliennes en matière de respect des droits de l'homme et de protection des civils, ainsi que sa participation à l'Alliance pour le Sahel, qui traite des questions de développement et de gouvernance, qui sont au cœur des conflits dans cette région.

Dans le cas du Moyen-Orient, nous saluons l'action menée par l'Union européenne dans le cadre du Quatuor pour le Moyen-Orient, et nous espérons sa réactivation rapide en vue de concrétiser la solution des deux États, Israël et la Palestine.

Nous suivons de près les efforts de l'Union européenne en matière de gestion des conflits en Europe, en particulier en Ukraine, en Bosnie-Herzégovine et dans les régions du Kosovo et du Haut-Karabakh, entre autres. Par ailleurs, nous sommes conscients de l'importance du processus d'intégration progressive des Balkans occidentaux à l'Union européenne, comme l'a mentionné M. Borrell.

Enfin, le Mexique souligne l'importance de continuer à progresser sur les questions transversales telles que la problématique femmes-hommes. Parce que les femmes jouent un rôle fondamental dans les questions de paix et de sécurité, nous devons tirer parti de leurs contributions et garantir leur participation à tous les processus et niveaux de décision.

Le Mexique espère que les acteurs concernés redoubleront d'efforts pour favoriser la coopération entre l'Union européenne et d'autres mécanismes régionaux et sous-régionaux, en particulier l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce n'est qu'à travers un réseau interconnecté et efficace que nous obtiendrons des résultats en faveur d'une paix durable et d'un multilatéralisme efficace.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la présence à la séance d'aujourd'hui de M. Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et je le remercie de son exposé.

Le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales et sous-régionales permet de consolider et de renforcer les mécanismes internationaux de sécurité collective et de maintenir la paix et la sécurité internationales tout en contribuant à la réponse aux défis mondiaux et en favorisant le développement commun de tous les pays.

La Chine appuie la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous devons travailler ensemble pour défendre et pratiquer un véritable multilatéralisme.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a démontré une fois de plus que les intérêts de tous les pays du monde sont étroitement liés et que nous partageons un avenir commun. Aucun pays ne peut rester à l'abri du danger en ne s'occupant que de ses propres intérêts et aucun pays ne peut relever seul les défis de notre époque, ce qui rend le multilatéralisme impératif.

L'Union européenne elle-même est le fruit d'une réponse multilatérale à des défis communs. L'Union européenne, force importante sur la scène mondiale et partisane active du multilatéralisme, doit montrer l'exemple et se conformer au droit international et aux normes fondamentales universellement acceptées et reconnues qui régissent les relations internationales. Elle doit s'en tenir au principe du respect mutuel, en traitant les autres sur un pied d'égalité et en œuvrant avec ses partenaires à des résultats mutuellement bénéfiques. Elle doit renoncer à la pratique du deux poids, deux mesures, éviter la politique des blocs et s'opposer à la division et à l'antagonisme.

M. Borrell Fontelles et le représentant du Royaume-Uni ont mentionné Hong Kong dans leurs déclarations. Je voudrais leur rappeler que Hong Kong est une région administrative spéciale de la République populaire de Chine. Purement et simplement, toute question relative à Hong Kong relève des affaires intérieures de la Chine, qui n'admettent aucune ingérence extérieure. En outre, cette question n'a absolument rien à voir avec le thème de la séance d'aujourd'hui.

La Chine espère que, dans ses échanges avec l'étranger, l'Union européenne appliquera le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. La Chine voudrait voir une Union européenne qui défend un véritable multilatéralisme et qui joue un rôle plus important, plus positif et plus constructif dans les affaires internationales.

Au fil des ans, l'Union européenne a accompli un travail considérable et utile en neutralisant les tensions et en aplanissant les divergences entre les différentes parties, en favorisant le règlement des conflits et des questions brûlantes régionales pertinentes et en mettant en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité.

La Chine salue les efforts déployés par l'Union européenne pour faire en sorte que le Plan d'action global commun soit à nouveau respecté. Nous espérons que l'Union européenne continuera de jouer un rôle de coordination et de collaborer avec toutes les parties concernées pour contribuer à un règlement politique rapide de la question nucléaire iranienne.

La Chine espère que l'Union européenne continuera de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité sur le continent africain, en particulier en apportant un soutien accru aux opérations de paix prises pilotées par l'Afrique.

La Chine félicite l'Union européenne qui contribue depuis longtemps à améliorer la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé. Nous espérons qu'elle continuera à jouer un rôle constructif dans la promotion d'une solution globale, juste et durable à la question palestinienne. En outre, la Chine encourage l'Union européenne, en tant qu'acteur du règlement des questions brûlantes, à veiller à respecter pleinement la souveraineté des pays concernés, à dûment tenir compte des réalités de ces pays, à préserver véritablement l'autorité des Nations Unies et à renforcer en pratique la coordination et la coopération avec d'autres organisations régionales.

Le Secrétaire général António Guterres n'a de cesse de souligner que parvenir à un développement durable et inclusif est le moyen le plus efficace d'éliminer une fois pour toutes les causes profondes des conflits. En tant que plus grande fournisseuse d'aide publique au développement, l'Union européenne doit faire plus pour aider les pays en développement, de manière générale, et les pays déchirés par la guerre, en particulier, à se relever et à se reconstruire, ainsi qu'à éliminer les causes profondes des conflits. Nous espérons qu'elle redoublera d'efforts en matière d'aide internationale, qu'elle mettra davantage l'accent sur l'élimination de la faim et de la pauvreté, l'amélioration de la santé et de l'éducation, ainsi que sur la promotion de la reconstruction après la maladie à coronavirus (COVID-19), et qu'elle orientera les ressources vers les domaines où les besoins sont les plus urgents, afin de contribuer encore plus aux efforts déployés par les pays en développement pour mettre

en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, parvenir à un développement durable et promouvoir et consolider la paix par le développement.

La Chine attache une grande importance à ses relations avec l'Union européenne et a toujours considéré cette dernière comme un acteur majeur du processus consistant à bâtir un monde multipolaire. Toutes deux ont de nombreux intérêts communs et de vastes perspectives de coopération s'agissant de maintenir la paix mondiale et de promouvoir le développement commun. La Chine est disposée à intensifier le dialogue et les échanges avec l'Union européenne, à approfondir la coordination et la coopération, à unir les efforts pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et régler les problèmes liés aux changements climatiques, à préserver collectivement un multilatéralisme authentique et véritable, à renforcer et améliorer la gouvernance mondiale et à travailler la main dans la main pour sauvegarder le système international, au cœur duquel se trouve l'ONU, et l'ordre international fondé sur le droit international.

**M<sup>me</sup> Heimerback** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour souhaiter chaleureusement la bienvenue au Haut Représentant Borrell Fontelles au Conseil de sécurité aujourd'hui et le remercie de son exposé.

À bien des égards, la politique étrangère norvégienne commence en Europe. L'Union européenne et ses États membres sont nos proches voisins et amis et nous avons des valeurs et des intérêts communs, ce qui nous conduit souvent à nous aligner sur les positions et les mesures de l'Union, y compris sur les grandes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

L'Union européenne assume incontestablement ses responsabilités en tant que fervente défenseuse du multilatéralisme et partenaire d'exécution des tâches mandatées par le Conseil. Nous sommes conscients du rôle considérable que l'Union européenne a joué dans la transformation de l'Europe, qui, d'un continent en guerre, est devenu un continent en paix. L'Union européenne contribue à faire avancer les causes de la paix, de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe.

En Afrique, elle joue un rôle primordial dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits, l'aide à la sécurité et le développement. Compte tenu de l'engagement et de l'investissement de longue date de la Norvège en Afrique, nous savons gré au Haut Représentant de ses observations à ce sujet. Nous nous réjouissons également à la perspective de voir le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Union africaine continuer à se développer.

Le Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (S/2000/809), connu sous le nom de rapport Brahimi, et la résolution 1327 (2000) sur les opérations de paix ont appelé à une répartition claire des tâches entre l'ONU et les organisations régionales. Ils encouragent également les initiatives visant à promouvoir les synergies, et nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne à cet égard.

En Libye, l'Union européenne contribue à l'application de la résolution 1973 (2011) au moyen de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, baptisée opération IRINI, tandis que l'opération Atalanta de la force navale de l'Union européenne continue de contribuer au respect de l'embargo sur les armes visant la Somalie, conformément à la résolution 2182 (2014), ainsi qu'à la protection des navires du Programme alimentaire mondial.

L'Union européenne a également apporté un soutien financier et technique considérable aux initiatives de sécurité menées par l'Afrique et assumé une grande partie de l'aide financière allouée à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, qui a besoin de nouvelles structures pour encourager un financement stable et plus diversifié.

La Norvège et l'Union européenne partagent la même vision d'une Europe libre et démocratique. Nous partageons la profonde inquiétude de l'Union européenne face au rétrécissement de l'espace démocratique et à la détérioration de la situation des droits de l'homme au Bélarus. L'atterrissage forcé d'un avion de ligne en mai était une violation flagrante des normes internationales et une menace pour la sécurité européenne. La Norvège souscrit pleinement aux mesures de réaction fortes et appropriées qui ont été prises par l'Union européenne.

La sécurité européenne et le droit international sont également ébranlés par le conflit en Ukraine. La Norvège se félicite que l'Union européenne se soit engagée dans le règlement de ce conflit et qu'elle défende la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Aux côtés de nos partenaires internationaux, nous n'accepterons pas l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Russie.

Il est de la plus haute importance que l'Union européenne et l'ONU continuent d'unir leurs forces pour relever les défis mondiaux. La maladie à coronavirus (COVID-19) est un bon exemple. Tout au long de la pandémie, l'Union européenne a fait preuve de solidarité avec le reste du monde et s'est montrée prête à

coordonner l'action, sous l'égide de l'ONU. Nous saluons le leadership de l'Union européenne dans le cadre du Mécanisme COVAX et du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, y compris la distribution et l'exportation de vaccins partout dans le monde et les efforts visant à accroître les capacités mondiales de production de vaccins.

Nous tenons également à saluer le rôle de premier plan joué par l'Union européenne dans la lutte contre les changements climatiques. La Norvège coopère étroitement avec les États membres de l'Union européenne à l'ONU et ailleurs pour mettre en évidence et gérer les risques pour la sécurité liés aux changements climatiques.

Enfin, nous nous félicitons du plan d'action de l'UE sur les femmes et la paix et la sécurité pour 2019-2024 et de la priorité accordée à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme, à la paix et à la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Union. Les membres du Conseil peuvent être assurés que la Norvège continuera à défendre ces priorités en coopération avec l'Union européenne, tant au sein du Conseil de sécurité qu'en dehors.

**M. de Riviere** (France) : Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, pour sa déclaration.

L'Union européenne apporte des solutions concrètes aux menaces à la paix et à la sécurité internationales.

S'agissant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'Union européenne a démontré sa mobilisation en étant à l'origine du lancement de l'Accélérateur ACT en avril 2020 avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle a été à l'initiative de deux résolutions qui ouvrent la voie à un renforcement de l'OMS et de l'architecture multilatérale de santé. Le Mécanisme COVAX, financé à hauteur de plus de 2,4 milliards d'euros par l'Union européenne et ses États membres, a déjà permis de distribuer près de 20 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 à 43 États africains. Le pont aérien humanitaire mis en place par l'Union européenne a permis de soutenir les efforts des Nations Unies pour assurer l'accès humanitaire dans le contexte de la pandémie.

Face aux crises, l'Union européenne et ses États membres se mobilisent. Nous déployons collectivement plus de 5 000 personnels dans les opérations de paix. Je souhaite mettre l'accent sur certains exemples concrets.

Au Sahel, l'Union européenne apporte un soutien précieux à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), notamment en termes d'équipement et par le financement du mécanisme d'appui via la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Ce soutien reste insuffisant. Lors du Sommet de N'Djamena, la France, comme les pays du G5 Sahel, l'Union européenne et l'Union africaine, a de nouveau appelé à un soutien accru des Nations Unies et de l'ensemble des partenaires internationaux à la Force conjointe.

En Syrie, l'Union européenne et ses États membres sont les premiers contributeurs à la réponse humanitaire, avec plus de 24 milliards d'euros engagés depuis 2011. L'Europe ne pourra contribuer au financement de la reconstruction uniquement que lorsqu'une solution politique crédible fondée sur la résolution 2254 (2015) sera fermement engagée.

Sur le dossier nucléaire iranien, le coordonnateur européen et les autres participants au Plan d'action global commun sont engagés depuis plus de deux mois dans des discussions à Vienne afin de permettre le retour des États-Unis et de l'Iran au plein respect de l'accord de 2015 et de la résolution 2231 (2015). Nous souhaitons que celles-ci aboutissent rapidement.

Au Proche-Orient, l'Union européenne s'est mobilisée pour permettre une cessation des hostilités lors de la dernière escalade de violences à Gaza. Mais pour que le cessez-le-feu soit durable, il convient de traiter les causes structurelles du conflit israélo-palestinien en créant les conditions d'une reprise du processus politique et en mettant en œuvre la solution des deux États. C'est la position de la France, c'est celle de l'Union européenne qui continueront d'œuvrer en ce sens.

En Libye, l'Union européenne est pleinement engagée pour mettre fin à la crise. Elle déploie l'opération EUNAVFOR MED IRINI, l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, qui a pour priorité la mise en œuvre de l'embargo de l'ONU sur les armes à destination de la Libye. L'Union européenne peut contribuer à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, sous l'égide des Nations Unies, en plein accord avec les parties libyennes. L'ONU doit déployer le mécanisme de surveillance de cessez-le-feu le plus rapidement possible.

Enfin, en Afghanistan, l'Union européenne est le premier bailleur pour soutenir la stabilité et préserver les avancées qui profitent au peuple afghan. À ce titre,

l'Union européenne est pleinement légitime pour contribuer aux négociations politiques inter-afghanes qui sont le seul chemin vers la paix en Afghanistan.

Sur le continent européen, le détournement d'un vol par les autorités biélorusses a constitué un rappel flagrant que les violations répétées des droits de l'homme ont aussi des conséquences directes pour la sécurité en Europe. L'Union européenne y a répondu avec fermeté.

En Ukraine, l'Union européenne s'est mobilisée pour répondre au regain de tension à la frontière orientale et en Crimée en mars-avril derniers. Au sein du format Normandie, la France et l'Allemagne ne ménagent aucun effort pour relancer le processus politique.

Nous souhaitons aussi que l'Union européenne puisse continuer à être associée au processus de discussion inter-chypriote conduit sous l'égide des Nations Unies.

Enfin, la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont des priorités communes, tout comme la protection des civils. L'Union européenne et ses États membres sont mobilisés en faveur de la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité, et celles portant sur les enfants dans les conflits armés

Le Conseil peut compter sur l'engagement résolu de l'Union européenne et sur celui de ses États membres pour travailler avec l'ONU, dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte, dans toutes les zones de crise et contribuer à la construction d'un multilatéralisme fort et vivant.

**M. Abarry** (Niger) : Je voudrais remercier M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, pour la qualité de son exposé.

Partageant la vision d'un système de gouvernance mondiale multilatérale basé sur le droit, l'ONU et l'Union européenne répondent aux crises, menaces et défis mondiaux qui nécessitent une coopération et une coordination fondées sur des règles et des valeurs universelles. Leur partenariat couvre diverses thématiques qui cadrent avec les défis auxquels fait face le monde contemporain.

Ainsi, dans le domaine de la prévention des conflits, de la préservation de la paix et de la résolution des crises, l'ONU et l'Union européenne agissent

de concert pour aider à mettre en place des institutions de sécurité et de gouvernance efficaces sur le long terme et pour mener des initiatives de diplomatie préventive propres à faire face aux nouvelles crises.

Elles coopèrent étroitement pour la fourniture d'une assistance politique, financière et opérationnelle aux processus de paix ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix.

En Afrique, par exemple, le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne se matérialise dans le domaine de la résolution des conflits et le soutien politique, technique, financier aux pays en situation de fragilité. L'on peut, à ce titre, citer les missions d'appui en conseil stratégique, de formation et d'équipement des forces de défense et de sécurité à travers les Missions politiques de sécurité et de défense commune de l'Union européenne (EUCAP Sahel) au Niger et au Mali.

Dans le domaine du maintien de la paix, ma délégation salue et apprécie le rôle de l'Union européenne dans la recherche de la stabilité au Sahel mais aussi dans la Corne de l'Afrique à travers son appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie.

En Libye, l'Union européenne travaille en étroite collaboration avec l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine pour aider les acteurs libyens à réaliser de réels progrès sur la voie de la réconciliation par le dialogue national et les élections. Nous espérons voir la nouvelle opération navale européenne IRINI contribuer encore davantage à la lutte contre les violations de l'embargo sur les armes à destination de la Libye et à la lutte contre le trafic de migrants en mer Méditerranée.

La lutte contre le changement climatique est une sphère où l'ONU et l'Union européenne, grâce à des projets pilotes, mettent au point des outils de lutte contre les risques liés à la fragilité du climat. En outre, l'Union européenne collabore avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations en fournissant des conseils sur la façon appropriée de gérer les déplacements induits par le climat.

Par ailleurs, s'agissant de la riposte mondiale à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'Union européenne et ses États membres ont permis de mobiliser 38,5 milliards d'euros pour faire face aux conséquences humanitaires, sanitaires, sociales et économiques de la crise sanitaire. En 2020, la Conférence des donateurs, dont elle fut le parrain, a permis de recueillir 16 milliards de dollars auprès des

donateurs du monde entier, insufflant ainsi un élan décisif à la prévention, au traitement et à la recherche de vaccins contre la COVID-19.

L'ONU et l'Union européenne mutualisent leurs efforts pour renforcer la coopération en faveur du développement, de la protection et de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'Union européenne soutient la mise en œuvre de l'appel à l'action du Secrétaire général visant à faire progresser les droits de l'homme de tous les êtres humains. Le Cadre de conformité aux droits de l'homme signé, à cet égard, avec les pays du Groupe de cinq pays du Sahel en est un cas illustratif.

Il convient également de se féliciter de l'adoption du Plan d'action 2020-2024 pour les droits de l'homme et la démocratie, qui consiste, entre autres, à protéger et responsabiliser les individus ; construire des sociétés résilientes, inclusives et démocratiques ; promouvoir un système mondial pour les droits de l'homme et la démocratie ; exploiter les opportunités et relever les défis des nouvelles technologies ; et agir en travaillant ensemble. Ce partenariat, en faisant la promotion de l'état de droit et de la justice, contribue, à n'en pas douter, à créer les conditions favorables au maintien de la paix et de la sécurité dans beaucoup de régions à travers le monde.

Pour conclure, ma délégation est d'avis que l'action de l'ONU devrait continuer à bénéficier de l'apport du partenariat que l'Organisation entretient aussi bien avec l'Union européenne, l'Union africaine qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. C'est en tirant profit des avantages comparatifs qu'offrent ces organisations régionales que l'ONU poursuivra son objectif premier de maintenir la paix et la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Estonie.

Je remercie chaleureusement le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, de s'être joint à nous aujourd'hui et d'avoir mis en lumière les enjeux d'une coopération étroite entre le Conseil de sécurité et l'Union européenne à New York, à Bruxelles et sur le terrain.

L'Union européenne et l'ONU partagent les mêmes valeurs et les mêmes intérêts. L'Union européenne est attachée au multilatéralisme, avec l'ONU en son cœur. L'Estonie se réjouit que la coopération entre

les deux organisations se soit régulièrement et fermement développée, le monde d'aujourd'hui étant de plus en plus interconnecté, tant dans ses possibilités que dans ses défis multiformes. En tant que Président du Conseil de sécurité et représentant d'un État membre de l'Union européenne, je peux affirmer avec fierté qu'une Union européenne forte est synonyme d'une ONU plus forte, et vice-versa.

M. Borrell Fontelles a souligné le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Voilà les valeurs que nous partageons et que nous défendons. Nous ne devons pas rester silencieux lorsque les libertés et les droits humains sont réprimés. Nous condamnons fermement les tentatives flagrantes des autorités biélorusses de faire taire toutes les voix de l'opposition, notamment l'incident du détournement d'avion, et nous exigeons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, dont le nombre augmente rapidement et s'élève déjà à plus de 400.

La situation reste très préoccupante également au Myanmar. Nous sommes très favorables au consensus en cinq points de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et à l'action de l'Envoyée spéciale Burgener au Myanmar.

L'Union européenne et ses États membres ont toujours été de fervents défenseurs d'un ordre international fondé sur des règles et du droit international. L'Estonie condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans le Donbass, l'annexion illégale de la Crimée et l'occupation des territoires de la Géorgie. Le fait que la Russie ait récemment accru son potentiel militaire près des frontières ukrainiennes et qu'elle attise en permanence le conflit dans le Donbass est véritablement inquiétant et aggrave les conditions de sécurité dans la région. Il est tout aussi regrettable que la Russie, qui est partie à ce conflit, ait choisi d'utiliser des réunions organisées selon la formule Arria pour propager une rhétorique fallacieuse et clivante sur l'Ukraine.

Je tiens à souligner que les efforts déployés à l'ONU jouent un rôle important pour encourager un comportement responsable des États dans le cyberspace. À titre prioritaire, l'UE et ses États membres sont déterminés à promouvoir un cyberspace mondial, libre, ouvert, stable et sûr, fondé sur le droit international en vigueur, notamment la Charte des Nations Unies dans son intégralité, le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme.

L'Union européenne contribue activement à la paix et à la sécurité au-delà de la région et sur tous les continents. En matière de gestion des crises, le partenariat entre l'UE et l'ONU est crucial. Il l'est tout autant pour l'action menée au regard de la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, domaine dans lequel l'UE continue de faire montre de son leadership, notamment à l'échelon régional.

L'Estonie salue les efforts déployés par l'opération militaire IRINI de l'Union européenne en Méditerranée pour appuyer l'application de l'embargo sur les armes imposé à la Libye par le Conseil de sécurité. Nous appelons à user de toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par les Libyens, et sa composante d'appui international, soient déployés dans les plus brefs délais, comme le prévoit la résolution 2570 (2021).

En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, l'Union européenne et l'ONU ont un rôle central à jouer pour créer les conditions propices à la reprise de négociations directes entre les parties, notamment par le truchement du Quatuor pour le Moyen-Orient. Il est également vital de poursuivre les efforts d'aide humanitaire dans le territoire palestinien occupé.

Quant au Yémen, il faut que l'UE et l'ONU poursuivent leurs efforts concertés en faveur d'un cessez-le-feu et de pourparlers politiques, et qu'elles appuient le développement, l'intervention face à la crise et l'aide humanitaire dans le pays.

Dans la région du Sahel, l'UE, Estonie comprise, apporte un appui important aux efforts antiterroristes de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

L'UE et ses États membres sont également le principal donateur d'aide humanitaire à la Syrie et la région. Depuis le début de la crise, l'Estonie apporte une contribution financière aux secours humanitaires pour la Syrie et la région. Grâce à la cinquième Conférence de Bruxelles, qui s'est tenue cette année, des milliards de dollars ont une nouvelle fois permis de soulager les souffrances humaines du peuple syrien.

Si la coopération entre l'ONU et l'Union européenne s'est renforcée dans le cadre des opérations de terrain, nous sommes heureux qu'elle se soit également intensifiée sur les plans politique et stratégique. Ainsi, en Afghanistan, les efforts visant à assurer une promotion unifiée de l'état de droit ont évolué. Les deux organisations ont affirmé qu'une paix durable ne pourrait être obtenue que par un règlement politique négocié

et sans exclusive. L'Estonie est extrêmement préoccupée par l'intensification de la violence, à laquelle la population civile paie un lourd tribut. Nous exhortons les Taliban à mettre immédiatement un terme à la violence et à s'engager à prendre part aux négociations de paix. Il ne faut pas passer à côté de l'élan historique en faveur de la paix et de la stabilité auxquelles tous les Afghans aspirent après des décennies de souffrances immenses.

M. Borrell Fontelles a mentionné le fait que les sanctions ne sont jamais une fin en soi, mais un outil incitant à respecter les droits universels. Nous abondons dans son sens. Les sanctions de l'UE et de l'ONU sont ciblées et n'entravent en rien la lutte contre la pandémie ou l'acheminement de l'aide humanitaire.

Il ne fait aucun doute que, du fait des changements climatiques, le monde présente de plus en plus de défis. Le Conseil de sécurité doit faire davantage pour comprendre pleinement les risques de sécurité liés au climat et intégrer ces connaissances dans tous les aspects de son action.

Je remercie une nouvelle fois M. Borrell Fontelles de son excellent exposé, qui nous a rappelé combien la coopération entre l'Union européenne et l'ONU est vaste, importante et multidimensionnelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais réagir, tout d'abord, à la déclaration du représentant des États-Unis, dont le ton était plus belliqueux et plus agressif envers la Russie que les remarques de la plupart de nos collègues européens. Cela s'explique peut-être par le fait que les États-Unis se trouvent de l'autre côté de l'océan et ne se soucient pas vraiment de ce qui se passe en Europe. Mais je suis sûre qu'ils comprennent parfaitement à quel point ce genre de rhétorique et d'actions incendiaires peuvent être dangereuses.

Je voudrais une fois de plus appeler nos partenaires européens doués de bon sens à se laisser avant tout guider par les intérêts de leur maison européenne commune, à cesser de suivre aveuglément – c'est parfois flagrant – leurs partenaires de l'autre côté de l'océan, et à choisir de se ranger du côté de l'engagement constructif, sur un pied d'égalité, sans tutelle, dans le respect de la souveraineté et des affaires intérieures des pays qui leur

sont voisins. Je les appelle aussi à s'efforcer d'aborder en toute impartialité les situations complexes et violentes qui se déroulent à leurs frontières ; et à comprendre que si les choix des populations, y compris de Lougansk et de Donetsk, ne sont pas respectés, si un dialogue direct avec elles n'est pas engagé, il ne sera pas possible de parvenir à un règlement de la situation dans le Donbass.

Nous continuons d'espérer que cette approche de bon sens finira par prévaloir, mais il nous faut malheureusement admettre que, malgré les objectifs louables invoqués, ce n'est pas encore le cas chez nos partenaires européens.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Borrell Fontelles pour qu'il réponde aux commentaires formulés et éventuellement aux questions posées.

**M. Borrell Fontelles** : Je vous remercie une fois de plus, Monsieur le Président, de me permettre de présenter aujourd'hui les vues de l'Union européenne sur la sécurité internationale au Conseil de sécurité, auquel incombe la plus grande responsabilité internationale à cet égard.

Il serait impossible d'essayer de répondre à toutes les questions ou de commenter toutes les observations que j'ai entendues ici. Je tiens toutefois à dire qu'à l'issue de cet échange, je suis encore plus encouragé que lorsque nous avons commencé. Je suis sincèrement reconnaissant à toutes et à tous de leurs commentaires et de leurs marques de gratitude. Je peux assurer le Conseil que l'Union européenne est prête à collaborer avec diligence avec chacun des pays représentés ici afin de contribuer à la sécurité et à la prospérité mondiales.

C'est la raison d'être de l'Union européenne, et je suis également très reconnaissant que de nombreuses personnes aient reconnu les efforts déployés par l'Union européenne pour contribuer à un monde plus sûr et plus juste. Je suis particulièrement reconnaissant de la prise de conscience du fait que l'Union européenne a été l'outil de la transformation de l'Europe d'un continent de guerre à un continent de paix, ce qui est le plus grand accomplissement de l'Union européenne depuis sa création.

Je voudrais formuler quelques réponses générales et d'autres plus spécifiques. Comme beaucoup l'ont fait remarquer ici, les cadres multilatéraux, et pas seulement ceux qu'offre l'ONU, doivent rester au centre de nos efforts. Cela vaut pour la paix et la sécurité, mais aussi pour la santé, surtout en ces temps de pandémie

de maladie à coronavirus (COVID-19). La crise de la COVID-19 a montré combien il importe de renforcer l'Organisation mondiale du commerce et de promouvoir le développement sous de nombreuses formes, en luttant contre les changements climatiques et en abordant les nombreux points qui ont été mentionnés.

À cet égard, il semble difficile de prétendre sérieusement qu'un ordre mondial fondé sur des règles qui s'articule autour des principes des organisations internationales et des principaux traités et déclarations internationaux ne constitue pas le cœur du système multilatéral, car il l'est. Nous devons reconnaître cet état de fait car nous nous trouvons à un tournant dangereux de l'histoire du monde. Nous devons comprendre que nous faisons tous partie d'un même ensemble et que nous ne pouvons survivre et prospérer qu'en poursuivant des intérêts et des objectifs communs. Nous avons répété à maintes reprises que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas. C'est vrai, mais en même temps, nous devons reconnaître que c'est plus facile à dire qu'à faire. Et nous devons accroître nos efforts pour apaiser les tensions internationales et revenir à une forme de coopération plus forte.

Dans ce contexte, un ordre multilatéral fondé sur des règles est la clef du retour à une approche plus coopérative et pacifique. L'Union européenne cherche à travailler main dans la main avec l'ONU et les principales organisations régionales à cette fin. Je tiens à rendre un hommage particulier à l'Union africaine à cet égard, et nous nous réjouissons de travailler avec de nombreux États Membres de l'ONU sur une base bilatérale.

Je voudrais maintenant aborder certaines questions spécifiques.

Tout d'abord, en ce qui concerne les sanctions et les critiques relatives aux sanctions, je tiens à dire que les mesures restrictives imposées par l'Union européenne sont conformes au droit international, notamment aux obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous disposons d'instruments clés pour lutter contre les violations du droit international, la prolifération des armes et l'afflux d'armes vers les zones de guerre, pour combattre les auteurs de violations des droits de l'homme et pour cibler les personnes qui cherchent à saper le processus de paix. À cet égard, je tiens à remercier les membres du Conseil qui ont parlé en termes positifs de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, l'opération IRINI.

Je note également que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures n'autorise pas à négliger les droits de l'homme, et que nous devons investir dans la prévention des conflits. Toutefois, les sanctions imposées par l'Union européenne n'ont pas un caractère punitif, coercitif ou de rétorsion. Elles sont plutôt destinées à provoquer un changement de politique ou d'activité. Elles visent toujours des politiques ou des activités dans le but de garantir l'application du principe de responsabilité. Nos sanctions sont réversibles et proportionnées à l'objectif visé. Nous limitons dans la mesure du possible les effets humanitaires néfastes ou les conséquences involontaires que ces sanctions peuvent avoir pour les personnes non ciblées, en particulier les populations civiles.

Nos sanctions ne visent pas à entraver l'acheminement de l'aide humanitaire et les activités humanitaires. Notre régime de sanctions comporte un système d'exceptions à titre humanitaire qui est conforme au système d'exceptions utilisé pour les sanctions de l'ONU.

Toutefois, les sanctions appliquées sur le territoire de l'Union européenne par ses ressortissants et entités n'ont pas d'application extraterritoriale parce que nous considérons que l'application extraterritoriale de sanctions par des États tiers est contraire au droit international. Je pense qu'il faut clairement préciser ce point en réponse à certaines critiques.

Je tiens à remercier le représentant de l'Inde pour ses déclarations positives sur le rôle de l'Union européenne en général, et en particulier dans les Balkans, en Afrique et en Iran, ainsi que dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC). Le PAGC a également été mentionné par d'autres pays, en particulier la Russie et la Chine, car ils font partie de la Commission conjointe du PAGC, que j'ai l'honneur de présider en tant que coordinateur.

Nous avons récemment organisé un sommet entre l'Union européenne et l'Inde dans une excellente ambiance. Il a été fructueux, et nous sommes en train de forger un partenariat stratégique qui peut être un multiplicateur de force pour le bien du monde entier au cours de ce siècle, comme l'a déclaré le Premier Ministre Modi. Je pense que ce sommet a marqué un tournant dans notre partenariat stratégique, un accent particulier étant mis sur la connectivité, le commerce et les investissements. Je pense que la région indo-pacifique sera au centre de notre coopération en matière de politique étrangère et de sécurité. Pour que cette région reste stable, ouverte et fondée sur des

règles, nos efforts communs doivent accorder une grande importance à la sécurité, en particulier à la sûreté maritime et à la lutte contre le terrorisme.

Il en va de même pour les commentaires formulés par le représentant du Viet Nam.

Je voudrais maintenant aborder la question de la Libye, qui a été mentionnée. Nous devons faire tout notre possible pour promouvoir la stabilité en Libye. Nous coopérons avec l'ONU dans ses efforts à cet égard, ainsi qu'avec le Gouvernement d'unité nationale. Nous remercions le Représentant spécial pour ses efforts et espérons que la prochaine Conférence de Berlin sur la Libye donnera un nouvel élan à la promotion de la sécurité et de la stabilité en Libye, qui constitue un élément important de notre sécurité. Nous restons très actifs et prêts à appuyer une solution politique en vue du maintien d'un environnement pacifique en Libye. Nous avons déployé plusieurs instruments à cet égard, y compris l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, l'opération IRINI, qui a été saluée par beaucoup ici aujourd'hui, pour appuyer la mise en œuvre de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de sécurité. Nous sommes probablement un des rares acteurs internationaux à faire régulièrement rapport sur les efforts que nous déployons pour contribuer à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, qui demeure essentiel pour assurer la stabilité de la Libye. J'aimerais que les pays qui ont encore des doutes sur le rôle joué par l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, l'opération IRINI, fassent preuve du même zèle s'agissant de contribuer à la mise en œuvre effective de l'embargo sur les armes. Ce serait une grande contribution à ces efforts.

Je voudrais parler de la Chine, car le représentant chinois a fait un commentaire très important. Je tiens à souligner que l'Union européenne accorde une grande importance à sa relation avec la Chine. L'impressionnant développement économique de la Chine, qui a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté au cours des 40 dernières années, constitue un record historique dans l'histoire de l'humanité. Nous saluons ce succès extraordinaire.

Nous sommes également d'accord avec ce que l'Ambassadeur a dit sur le multilatéralisme. Nous aussi, nous estimons qu'aucun pays ne peut relever seul les défis d'aujourd'hui et que le multilatéralisme se conjugue forcément au pluriel. C'est pourquoi je pense que nous devons chercher à établir une définition commune du multilatéralisme dans la théorie comme dans la pratique.

En ce qui concerne Hong Kong, nous adhérons au principe « un pays, deux systèmes » qui, soit dit en

passant, découle d'un accord international. Cependant, nous sommes vivement préoccupés par le recul des principes démocratiques à Hong Kong en raison des récents changements apportés au système électoral. Nous estimons que les libertés fondamentales, les principes démocratiques et le pluralisme politique, qui sont consacrés par l'accord international établissant le principe « un pays, deux systèmes », sont essentiels à l'identité et à la prospérité de Hong Kong.

Je voudrais remercier le représentant de la Chine de ses propos élogieux concernant le soutien apporté par l'Union européenne à la Palestine, ainsi que le rôle que nous jouons dans le Plan d'action global commun et les efforts que nous déployons pour le maintenir en vie. À mon sens, nous avons encore beaucoup à faire ensemble pour régler le conflit sous-jacent en Israël et en Palestine et pour garantir le retour à l'accord sur le nucléaire iranien, qui contribue grandement à la sécurité mondiale et à la sécurité de nos États membres, de l'Europe et de la région du Moyen-Orient en particulier.

Nous continuerons à œuvrer de concert pour éliminer les causes profondes des conflits, promouvoir le développement durable et, en particulier, pour lutter contre les changements climatiques, qui ne peuvent être maîtrisés sans la participation active de la Chine.

Enfin, je voudrais faire quelques remarques au sujet de l'Afrique. L'Afrique est notre premier partenaire dans le domaine de la paix et de la sécurité. Nous sommes actifs dans toutes les crises, et 10 de nos 16 missions sont déployées sur le continent africain. Des policiers, des soldats et des conseillers civils venus d'Europe forment plus de 30 000 militaires, policiers et membres du personnel judiciaire africains. Nous sommes tellement impliqués dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique qu'il serait trop long d'énumérer toutes nos initiatives. Néanmoins, nous sommes intimement convaincus que les États africains doivent être les principaux acteurs de leur stabilité et de leur sécurité. Il faut que des solutions africaines soient apportées aux problèmes africains, mais il importe de garder à l'esprit qu'une gouvernance et un développement solides sont indispensables pour rétablir la sécurité et surmonter les crises.

Mes dernières remarques s'adressent au représentant des États-Unis. Nous vivons un moment particulier dans notre relation avec les États-Unis. Aujourd'hui même, le Président Biden est arrivé sur le continent européen. Certes, il a atterri sur une île qui vient de quitter l'Union européenne, mais qui fait néanmoins toujours partie de l'Europe. La semaine prochaine, nous tiendrons des réunions importantes au plus haut niveau avec le Président Biden et les

présidents des institutions de l'Union européenne, ainsi qu'avec plusieurs États membres qui auront l'honneur d'y participer. Je pense que ce sera un bon moyen de relancer les relations transatlantiques des deux côtés de l'Atlantique. Il est important de souligner que nous entrons dans une nouvelle ère en termes de relations transatlantiques qui profitera au reste du monde.

L'Union européenne est fermement convaincue que l'avenir de l'humanité dépend fortement de notre capacité de coopérer et d'œuvrer de concert pour

surmonter les conflits et construire un avenir commun pour chacun d'entre nous. Le Conseil de sécurité joue un rôle tellement important en la matière que je me dois une fois encore de réaffirmer notre volonté de coopérer étroitement avec lui afin d'assurer la prospérité de tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles des précisions qu'il a apportées.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

*La séance est levée à 12 h 15.*